

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Marie-Lyne Thériault	Numéro de permis 2020081	Date d'inspection Le 10 août 2021	
Nom de l'établissement Garderie La P'tite Récré		Numéro de téléphone (506) 838-4938	
Adresse 10 rue Rita Smith Saint-Basile NB E7C 1J8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(iii)	11 août 2021	09 août 2021
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : g) une indication du fait qu'un enfant qui y est bénéficiaire de services est atteint d'une allergie constituant un danger de mort et les détails de cette allergie. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	25(g)	05 août 2021	09 août 2021
48(6) L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans l'aire réservée à la préparation des aliments les renseignements concernant les allergies des enfants. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	48(6)	05 août 2021	09 août 2021

Commentaires généraux
La garderie est maintenant conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé. Ratio n'a pas été pris puisque les corrections ont été faits par courriel.

original signé par
Annik Thériault

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 août 2021

Date

original signé par
Marie-Lynne Theriault

Le 10 août 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date